

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 0050104

83105

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1002

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AJAL OTMANE

Date de naissance : 1948

Adresse : 95 RUE DR JOAQUIN HAY RAHA CASA

Tél. 061253331

Total des frais engagés : 2216,20 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Infection Broncho-pulmonaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/08/2011

Signature de l'adhérent(e) : J. Ley

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.08.2011	GS		100.00	Dr. HADDAD M Professeur en Anesthésie Réanimation

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE ALAMANA</b> Mme Alemi Sounni Samira <i>Docteur en Pharmacie</i> 13, Rue Annarjis Beausejour Casablanca - Tel : 05 22 39 00 70 <span style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 2px;">VR002003459</span>	16/08/21	316,20

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<del>Centre de Radiologie L'Atelier de Vinci 709, Bd de la Kasbah 709, Bd de la Kasbah ICE : 002394512000037</del>	16/02/2013	Tom Thoracique	1500.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with 16 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-4), upper left (5-8), lower right (9-12), and lower left (13-16). A vertical line labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom represents the midline. A horizontal line labeled 'D' on the left and 'G' on the right represents the dental arch. The teeth are shaded with different patterns: upper right teeth 1-4 are solid white; upper left teeth 5-8 are outlined with a diagonal line; lower right teeth 9-12 are outlined with a vertical line; and lower left teeth 13-16 are outlined with a horizontal line.

### (Création, remont, adjonction)

7 Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le .....

16/08/21

NOM/PRENOM : TEIZALI Saadia

1-plaquenil 200 mg cp (au milieu des repas)

1cp 2/j chaque 12h pendant 7j

2-Azythromycine 500mg cp (au milieu des repas)

1cp le premier jour

½ cp :j2-j3-j4-j5-j6-j7

3-Vitamine c 1000 mg cp

1cp 2 fois par jr pendant 10 jr

4-Zinaskin 45 mg cp ou équivalent

1cp 2 fois par jr pendant 10j

5-D Cure Forte

1 ampoule en 1 seule prise

6- Cardioaspirine 100 mg

205,00  
71. Tavanic 50 mg cp 14/08/2021  
58,40 81. Salbutamol 200 µg 30/08/2021  
on demande 30/08/2021  
EFFIPRED® 20 mg  
PPV 580H40  
EXP 05/2024  
LOT 14034

Extraction d'Ö

50

15

- 9/ Docteur 20mg g  
52.80 DHC le Soir

T = 316.20

PHARMACIE AL AMANA  
Mme Alemi Soumni Samira  
Docteur en Pharmacie  
13, Rue Annabis Béauséjour  
Casablanca - Tel: 05 22 39 09 70

PHARMACIE AL AMANA  
Mme Alemi Soumni Samira  
Docteur en Pharmacie  
13, Rue Annabis Béauséjour  
Casablanca - Tel: 05 22 39 09 70

LOT 200711  
EXP 01/2023  
PPV 52.80DH

Casablanca, le

16.08.2021

**NOM/PRENOM :**

Tenzali Saadia

✓ ECG

✓ TDM THORACIQUE

Dr. HADDAD Wafa  
Professeur en Anesthésie  
Réanimation

# CLINIQUE DA VINCI



090062589

CASABLANCA Le : 16-08-2021

## Facture N° 03715/21

### A. Identification

N° Dossier : VNC21H16162014

N° Identifiant : 005076/21

**Nom & Prénom : Mme TENZALI SAADIA**

C.I.N : B189093

Adresse : 95 RUE EL ORJOUANE ETG 3 APT 5 HAY RAHA CASA

Médecin traitant : DR . SENTISSI MOULAY DRISS

### C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

### D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 16-08-2021

Date Sortie : 16-08-2021

Traitements :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
<b>RADIOLOGIE</b>						
1	SCANNER THORACIQUE		1 500,00			1 500,00
						Total Rubrique : 1 500,00
<b>PRESTATIONS</b>						
1	CONSULTATION		400,00			400,00
						Total Rubrique : 400,00
<b>PARTIE CLINIQUE :</b>						
<b>PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :</b>						
Arrêté la présente facture à la somme de :						<b>TOTAL GENERAL</b>
MILLE NEUF CENTS DIRHAMS						<b>1 900,00</b>

signature de l'assuré

*CLINIQUE DA VINCI*  
709, Bd Modibo Keita - Casablanca  
ICE : 004334512000037

- Scanner Multibarrette • Angio-Scanner • Coloscopie Virtuelle • Dentascanner • Radiologie Standard Numérisée
- Echographie / Echo Doppler • IRM Corps Entier / IRM Cardiaque sur RDV • Coroscan sur RDV • Radiologie Interventionnelle

**16/08/2021**

PATIENT : **TENZALI SAADIA**

PRESCRIPTEUR: **DR. SENTISSI MOULAY DRISS**

### **SCANNER THORACIQUE**

#### **TECHNIQUE :**

Acquisition spiralée millimétrique sans injection de produit de contraste.

#### **RESULTATS :**

Présence de petites opacités en verre dépoli bilatérales et asymétriques, de siège sous pleural principalement associées à des condensations nodulaires éparsees.

Absence de DDB.

Absence d'épanchement péricardique médiastinal ou pleural.

Quelques ganglions pré vasculaires et de la loge de Barety de taille millimétrique.

Calibre normal de l'aorte des gros vaisseaux pulmonaires et de la veine cave supérieure et inférieure.

#### **CONCLUSION :**

Scanner thoracique évocateur d'une pneumopathie interstitielle bilatérale d'origine virale (COVID-19) vu l'état pandémique (CORADS 5).

Atteinte minime évaluée à 2,5 %.

Merci de votre confiance.

**DR. BEN MOUSSA**

*GYMES DAVID CLINIQUE de Vinci 2  
709, Bd Modibo Keita, Casablanca  
ICE : 002334512000037*